

La gestion de l'eau dénoncée par les usagers salernois

L'Association de défense des utilisateurs de l'eau à Salernes (Adues) estime que Suez ne remplit pas sa mission et souhaite une nouvelle gestion plus vertueuse des ressources et des usagers.



Le maire précise

Le maire, Cédric Dubois, a assisté à la réunion et clarifié certains points concernant la situation actuelle. Il a souligné la nécessité pour les Villes d'acquérir la capacité d'agir et de rectifier les erreurs commises. Cependant, l'absence de compétences techniques dans certaines communes a souvent conduit à déléguer la gestion de l'eau à des prestataires qui n'ont pas toujours rempli leur rôle.

De gauche à droite : la vice-présidente de l'Adues, Marie-Pierre Delavaud, la secrétaire Danielle Olivier, le président Jean-Bernard Almela et le maire de Salernes, Cédric Dubois.

(Photo R. B.)

L'Association de défense des utilisateurs de l'eau à Salernes (Adues) a réuni, samedi soir, un public nombreux pour évoquer l'eau potable et l'assainissement. À la clef, un constat : une absence de contrôle et de pilotage a provoqué un manque total de maîtrise de la part du prestataire Suez.

Des reproches précis

Depuis douze ans, la Ville est liée par contrat à la société Suez, qui manquerait, selon l'Adues, à ses obligations contractuelles : données peu fiables, méthodes de calcul évoluant d'une année à l'autre, non-remplacement des compteurs (dans un délai de 12 ans minimum), rendement minimal fixé à

80 % non atteint et compte annuel d'exploitation très opaque. L'association affirme que la facturation de Suez n'est pas conforme à l'article 10 du contrat, que les pressions minimale et maximale à la sortie des compteurs ne sont pas respectées et que, depuis deux ans, la périodicité de la facturation est non-conforme.

Un constat alarmant

Le contrat que Suez a passé avec la Ville arrive à échéance le 31 décembre prochain. Or, depuis 2020, la gestion de l'eau a été transférée à la communauté Dracénie Provence Verdon agglomération (DPVA).

Regroupant 23 communes, l'inter-

communalité est confrontée à des problèmes liés au réchauffement. Salernes ferait preuve d'exemplarité, car, malgré une légère augmentation du nombre d'abonnés, sa consommation est stable, tandis que le niveau de la source de Saint-Barthélemy aurait diminué de 60 cm.

Une nouvelle gestion proposée

L'Adues propose que l'eau soit gérée par le service public. L'association doit malheureusement constater qu'elle ne trouve pas l'écho souhaité auprès de DPVA. L'agglomération a assuré que, faute de moyens humains et matériels, la demande n'était pas recevable et qu'un nouveau presta-

taire privé serait donc mandaté pour les six ans à venir.

L'urgence de faire évoluer la situation

L'Adues se dit convaincue que la régie publique est la meilleure garantie d'une gestion équilibrée et durable, dans le respect des équilibres naturels et des usagers. N'ayant pas connaissance du cahier des charges, ni des contrôles effectués par DPVA, l'Adues s'inquiète des conséquences pour les usagers. En collaboration avec l'Association Cad'EAU, elle pointe l'urgence à s'en préoccuper et à faire évoluer la gestion de l'eau dans un sens plus juste et plus démocratique.

R. B. G.

Réviser le programme

De plus, les travaux de rénovation des conduites se font à tour de rôle des communes lorsque celles-ci ont délégué leur compétence. Ainsi, pour certaines, l'attente peut durer plusieurs années. Par ailleurs, Cédric Dubois a précisé qu'il souhaite l'instauration d'un programme pluricommunal et la révision de la politique d'urbanisme d'extension et d'entretien des réseaux.

Parmi les 23 communes regroupées au sein de la communauté Dracénie Provence Verdon agglomération (DPVA), seule une petite partie gère son eau en régie communale. Plusieurs d'entre elles se posent la question de passer à une gestion assurée par l'agglomération.